Le procès des évêques a bien eu lieu

Le 20 juin 1992 a eu lieu, à l'initiative de la Libre Pensée, le procès des évêques catholiques pour leur rôle sous le régime de Vichy.

Les lecteurs de *La Raison* trouveront dans ce numéro la sentence prononcée par le jury symbolique.

Nous contestons la commission présidée par René Rémond, mise en place par le cardinal Decourtray, commission composée quasi exclusivement par des catholiques. **On a demandé à des catholiques de juger leur Eglise.** Le résultat s'est montré à la hauteur du but : **la commission René Rémond a innocenté l'Eglise.**

C'est pourquoi nous avons refusé de faire juger l'Eglise par les seuls libres penseurs. Nous avons donc **proposé un jury paritaire,** composé à égalité par des jurés laïques et par des jurés croyants.

Dans ce dessein, nous avons pris contact avec

- **René Rémond,** historien catholique
- **Jacques Duquesnes,** écrivain
- **Paul Thibaud,** directeur de la revue *Esprit*
- **André Frossard,** journaliste
- **Jacques Julliard,** rédacteur en chef du *Nouvel Observateur*
- **René Riquet,** prêtre, ancien déporté
- **André Mandouze,** responsable de *Témoignage chrétien.*

Hormis Jacques Julliard qui a refusé par écrit, aucun ne nous a répondu ; aucun non plus n'a participé au procès des évêques.

En outre, nous avons écrit trois fois, par des lettres recommandées, à Messieurs

- **Lustiger, archevêque de Paris**
- **Decourtray, primat des Gaules**
- **Duval, président de la conférence épiscopale.**

Aucun d'eux ne nous a répondu, aucun n'est venu.

Force est de constater que personne n'a voulu défendre l'Eglise catholique. Serait-elle donc indéfendable ?

Malgré la dérobade des évêques, le procès a eu lieu.

Joseph Berny, président du tribunal symbolique, a ouvert le procès en présentant d'abord les excuses et l'expression de la sympathie de

- Michel Vovelle, professeur d'histoire à l'Université Paris I - Panthéon-Sorbonne
- Claude Mazauric, professeur d'histoire moderne à l'Université de Rouen
- Georges Guingouin, lieutenant-colonel, ancien résistant FTP, libérateur de Limoges, compagnon de la Libération
- Henri Caillavet, parlementaire honoraire.

Joseph Berny a fait état des obstacles rencontrés dans la préparation de cette séance de tribunal symbolique, notamment à propos de la réservation d'un amphithéâtre de faculté, d'abord obtenue, puis annulée par la présidente d'université... qui a prêté le même amphi à René Rémond pour une conférence sur le même sujet, traité, certes, dans une perspective bien différente. Le président du tribunal a présenté **l'acte d'accusation de la Libre Pensée,** en précisant pourquoi celle-ci visait les évêques.

Jean-Louis Argentin a rappelé les déclarations et les actes de l'Eglise sous Vichy, contre la laïcité, la démocratie, les juifs, les francs-maçons, les communistes et les résistants ; il a rappelé le **soutien entier des évêques au régime de Pétain, à la Milice, à la Charte du travail, au STO.**

Nicole Bossut a montré que **le soutien et la participation des évêques** au gouvernement de Pétain, destructeur de la République, **découlait de la condamnation par le Vatican de la Révolution française.** L'Eglise a toujours condamné les principes de la démocratie, de la laïcité, de la République.

Quelques participants sont intervenus, soit pour renforcer l'accusation, soit pour relativiser cette accusation.

Christian Eyschen a exposé le **réquisitoire contre la haute hiérarchie catholique,** sur la base de l'acte d'accusation publié dans *La Raison* de juin 1992. Il n'y aura sans doute jamais de procès Touvier, ou Papon, ou Bousquet : cela impliquerait trop de personnes, dont des évêques. **La Libre Pensée, avec ce tribunal, a servi la vérité historique et la mémoire de ceux qui sont tombés, victimes de l'Eglise et des responsables qu'elle a soutenus.**

Le président du tribunal symbolique a constaté l'absence des évêques, ou de leurs représentants qui auraient pu assurer la plaidoirie de la défense.